

Département des Bouches du Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République Française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2022_63 – OBJET : Contrat de prestation avec ULTRA PRODUCTION

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

INFORME le Conseil Municipal que le service Sport Associations Jeunesse propose un spectacle intitulé « Félicien le magicien » le 24 août de 10h à 11h pour les enfants de moins de 6 ans inscrits au centre aéré de la pomme de pin.

DECIDE de signer un contrat pour cette prestation avec ULTRA PRODUCTION – 196, rue Marcel Pagnol 30240 LE GRAU DU ROI pour un montant de 586 € TTC.

DIT que les crédits nécessaires aux dépenses correspondantes à cette prestation sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 8 juillet 2022.

Le Maire
Olivier GURRÉ

